

VILLE D'ARLON**COMMISSION COMMUNALE DE MOBILITÉ DOUCE ET RÉDUITE (CCMDR)**

Réunion du 29 avril 2019

NOM	REPRESENTATION	CONTACT	PRESENCE
Gervaise ROPARS	Présidente	gervaise.ropars@hotmail.com	P
Kamal MITRI	Echevin de la Mobilité	kamal.mitri@arlon.be	P
Thibaut VINCENT	Conseiller en Mobilité	thibaut.vincent@arlon.be	P
Cécile FRANCESCANGELI	Aménagement Territoire	cecile.francescangeli@arlon.be	E
Frédéric BOURGUIGNON	Police Zonale	frederic.bourguignon@police.belgium.eu	P
Marie BLEROT	Conseillère CdH	marieblerot@gmail.com	E
Pierre-Philippe BALON	Conseiller CdH	pierrephilippebalon@gmail.com	P
Philippe LANDRAIN	Conseiller MR	philippe.landrain@mrarlon.be	E
Géraldine FROGNET	Conseillère Ecolo	lettre.ecarlate@skynet.be	P
Patty SCHMITT	Conseillère PS	pattyschmit14@gmail.com	E
Marielle FLAMMANG	ASBL Gestion Centre-ville	marielle.flammang@arlon.be	E
Zipporah SOXHLET	ACIA	zipporah.soxhlet@gmail.com	E
Daniel ANTOINE	Altéo	antoine.daniel62@gmail.com	E
Xavier BOUVY	GRACQ	xavier.bouvy@yahoo.fr	E
François SPRUMONT	GRACQ	f.sprumont@gmail.com	E
Halinka NAGODA	GRACQ	arlon@gracq.be	E
Xavier BONTEMPS	Citoyen	bontemps@stimulus.lu	E
Philippe CALLAERTS	Citoyen	philippe.callaerts@laposte.net	E
Marc CONZEN	Citoyen	marc.conzen@arcelormittal.com	P
Norbert COURTOIS	Citoyen	courtois.n@gmail.com	E
Michel BOUVY	Citoyen	michel.bouvy@scarlet.be	E
François GOERGEN	Citoyen	francoisgoergen@hotmail.com	E
Jean-Marie GUEBEL	Citoyen	jimmyabc@hotmail.fr	P
Guirec HALFLANTS	Citoyen	halfants@netc.eu	P
Johanna JACOB	Citoyenne	johanna@commonparadox.com	E
Godefroid LAMBORAY	Citoyen	godefroid.lamboray@gmail.com	E
François MARTIAL	Citoyen	fil@geo314.eu	E
Elise MONSEUR	Citoyenne	elise_monseur@hotmail.com	E
Damien SLEGTEN	Citoyen	dslegten@gmail.com	E
Brigitte TROUSSON	Citoyenne	briggittetrousson@hotmail.com	E
Jean WEBER	Citoyen	jean.l.l.weber@gmail.com	P
Marta ZAVRELOVA	Citoyenne	marta.zavrelova@centrum.cz	E

Objectifs de la réunion:

Mise en place sur demande des habitants du village de Waltzing, cette rencontre avec la Commission de mobilité a pour objectif de pallier aux problèmes de mobilité rencontrés par les villageois. Ils ont eux-mêmes définis les thématiques sur lesquelles travailler, à savoir:

1. Flux de transit
2. Vitesse des véhicules
3. Mobilité douce
4. Stationnement dans le centre du village

Chaque thématique est traitée séparément par un groupe, composé de membres de la Commission et d'habitants de Waltzing. La Police est également présente pour toute question concernant les critères légaux et le Code de la Route.

1. FLUX DE TRANSIT

Ce flux est observé principalement sur l'axe rue du Rhin – rue du Lingenthal, permettant de relier l'avenue de Mersch aux terrains de sport et à la N4 via le village de Clairefontaine.

Ce flux, constaté par les comptages routiers effectués les jours précédant la réunion, est particulièrement important lors des heures de pointe du matin et du soir. Des dispositifs entravant le passage des véhicules sont donc évoqués: toutefois, il est spécifiquement demandé à ce que ceux-ci ne soient pas générateurs de bruit, les coussins berlinois sont ainsi à éviter au profit d'un système de chicanes. Vu la pente de la rue du Rhin, aucun dispositif ralentisseur ne peut y être installé: en cas de gel ou par mauvaise visibilité, un véhicule risquerait de se faire emporter par son élan et de ne pas pouvoir éviter l'obstacle.

En vue de favoriser l'accès au nouveau hockey par le côté Chemin de Dèle et rue Henri le Blondel, le carrefour entre ces deux dernières rues devra être réaménagé afin que les cars des équipes visiteuses puissent l'emprunter facilement.

La sortie principale du village, au carrefour entre le chemin des Espagnols et l'avenue de Mersch, est rendue difficile par le flux automobile sur l'avenue de Mersch aux heures de pointes; le Service Public de Wallonie, préalablement interrogé, avait affirmé qu'il n'était pas possible d'installer un rond-point à ce carrefour par manque de place. La Commission demande, dès lors, d'étudier la faisabilité d'y installer un carrefour à feu; cette installation devra évidemment être réfléchi en prenant en compte la reconfiguration prochaine du carrefour Liedel.

En cas d'engorgement de la N4, une partie des véhicules empruntent alors la rue des Espagnols et le chemin des Espagnols, parallèles à la N4, afin de contourner les bouchons. Ces voitures encombrant alors le carrefour entre la rue des Espagnols et l'avenue de Mersch, voulant continuer tout droit dans le chemin des Espagnols. La proposition de la Commission, appuyée par la Police, est de mettre la portion du chemin des Espagnols allant du carrefour avec l'avenue de Mersch vers et jusqu'à son carrefour avec la rue de Waltzing en sens interdit; les véhicules ne pourraient plus entrer dans le village que via la rue de Waltzing, à l'exception des vélos qui auraient la possibilité d'emprunter cette portion dans les deux sens. Le gain d'espace sera consacré à la création d'une bande de stationnement au profit des riverains du carrefour, pauvre en espaces disponibles pour y garer un véhicule.

2. VITESSE DES VÉHICULES

Il est demandé à ce que le radar préventif situé dans la rue du Rhin soit placé un peu plus bas, après le carrefour avec la rue Saint Mathias; à son emplacement actuel, les voitures reprennent de la vitesse dans la descente.

La zone 30 entourant l'école de Waltzing est jugée trop restreinte; il y a unanimité pour déclarer que celle-ci doit être étendue au cœur du village, englobant tout ou partie des rues du Rhin, du Beau

site, du Lingenthal et de la Renterkapell. Un effet de porte sera aménagé via du marquage coloré. Les représentants du village de Waltzing insistent sur la priorité à accorder à ce point sur les autres mesures demandées.

3. MOBILITÉ DOUCE

Vu la quantité de trafic dans le centre du village, l'abaissement des trottoirs au même niveau que la voirie est générateur d'insécurité pour les piétons: afin de se croiser plus facilement, les véhicules roulent parfois sur ce trottoir, obligeant les piétons à longer les façades, particulièrement dans les virages. Il est donc demandé à ce que des potelets délimitant le trottoir dans les courbes soient installés, de même qu'un marquage axial afin de bien montrer à chaque automobiliste sa place sur la voirie.

En vue de créer une liaison douce entre le centre du village et les terrains de sport, la réalisation d'un trottoir partagé cyclo-piéton est encouragée sur la rue du Lingenthal. D'autre part, le marquage de chevrons est apprécié en ville et devrait être étendu au village, notamment vers les terrains de sport et l'école; un soin doit être accordé à l'entretien des trottoirs, particulièrement aux alentours de l'école.

De manière plus générale, l'installation d'une signalisation spécifique à la mobilité douce serait appréciée, en vue de favoriser les déplacements doux (par exemple, au chemin des paresseux).

4. STATIONNEMENT

Du fait de la grande taille du carrefour entre la rue des Espagnols et l'avenue de Mersch, des voitures y sont toujours stationnées; d'autre part, les automobilistes sont traversent l'avenue de Mersch rapidement pour arriver au chemin des Espagnols, où un passage pour piétons se trouve. Il est donc proposé de créer des bandes de présélection (gauche et droite) sur la rue des Espagnols, en arrivant dans ce carrefour; le "tout droit" ne sera tracé qu'en cas de refus de la mise en sens unique de la première portion du chemin des Espagnols (voir point précédent). D'autre part, cette mise en sens unique aidera à résoudre le problème de visibilité des automobilistes venant du chemin des Espagnols sur ceux venant de la rue de Waltzing: actuellement, le stationnement sur les deux côtés de cette dernière rue nuit à la visibilité au carrefour.

Dans le centre du village, le problème de stationnement pourrait être résolu par l'aménagement d'un vrai parking à l'endroit des bulles à verres; vu qu'il y en a d'autres aux terrains de sport et à Callemeyn, les riverains acceptent en contrepartie de l'aménagement du parking de supprimer ces bulles.

Dans le cadre de l'implantation du nouveau terrain de hockey, un nouveau parking devra être créé à proximité; l'étude de l'installation d'un petit Kiss & Ride, à destination des parents ne faisant que déposer leurs enfants au sport, est demandée.

La Commission reconnaît l'existence de problèmes de stationnements à proximité de la salle Saint Bernard mais n'a pas réussi à dégager de solution à ce propos.

5. DIVERS

Il est signalé que le carrefour entre la rue Saint Mathias et la rue du Rhin est inondé à la première pluie, le filet d'eau étant mal placé.

La Police signale que, dans la zone 30 située devant l'école de Barnich-Sterpenich, sur 522 véhicules contrôlés, 26 furent flashés en excès de vitesse (5%).

De manière générale, les riverains apprécient l'écoute et les échanges constructifs qui ont eu lieu avec la Commission, avec l'espoir que ces remarques soient prises en compte par la Ville.

Annexe 1: Carte des trottoirs

Annexe 2: Carte de synthèse des mesures proposées

Clôture de séance à 22h30.

Fait à Arlon, le 14 mai 2019.

Thibaut VINCENT, Conseiller en Mobilité